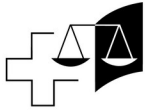


Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



CH-1000 Lausanne 14
Dossier n° 211.2/05_2024

Lausanne, le 7 juin 2024

Communiqué de presse du Tribunal fédéral

Départ à la retraite en fin d'année des Juges fédérales Fabienne Hohl et Monique Jametti ainsi que démission des Juges fédéraux Nicolas von Werdt et Martin Wirthlin

Mesdames les Juges fédérales Fabienne Hohl et Monique Jametti, qui atteignent la limite d'âge légale, quitteront le Tribunal fédéral à la fin de cette année. Messieurs les Juges fédéraux Nicolas von Werdt et Martin Wirthlin démissionnent de leurs fonctions avec effet à fin 2024.

Madame Fabienne Hohl a pris ses fonctions de Juge fédérale en 2002. Jusqu'en avril 2014, elle a été membre de la deuxième Cour de droit civil (« deuxième Cour civile » jusqu'en 2006); depuis lors, elle siège à la première Cour de droit civil. Elle a présidé chacune des cours de 2009 à 2012 et de 2021 à 2022. De 2003 à 2006, elle a également siégé à la Chambre des poursuites et des faillites, qu'elle a présidée en 2005 et 2006.

Madame la Juge fédérale Monique Jametti a commencé son activité au Tribunal fédéral en 2015 à la Cour de droit pénal. En 2020, elle a rejoint la première Cour de droit public et, en 2023, la première Cour de droit civil, qu'elle préside depuis lors. En 2022, Madame la Juge fédérale Jametti a en outre fait partie de la Chambre de procédure pénale, qu'elle a également présidée cette année-là. Madame la Juge fédérale Hohl et Madame la Juge fédérale Jametti quitteront le Tribunal fédéral à la fin de l'année 2024, après avoir atteint la limite d'âge légale.

Messieurs les Juges fédéraux Nicolas von Werdt et Martin Wirthlin ont démissionné de leurs fonctions également pour la fin de l'année. Monsieur le Juge fédéral von Werdt a pris ses fonctions en 2009. Il est depuis lors membre de la deuxième Cour de droit civil, qu'il a présidée de 2013 à 2018. Monsieur le Juge fédéral Wirthlin est membre du Tribunal fédéral depuis 2016. Il siège à la quatrième Cour de droit public à Lucerne (« première Cour de droit social » jusqu'à fin 2022), qu'il préside depuis 2022. En 2021, le Juge fédéral Wirthlin était en outre membre de la Commission de recours du Tribunal fédéral.

En leur qualité de présidentes ou présidents de cour, les membres du tribunal susmentionnés sont, respectivement étaient également membres de la Conférence des présidents, que le Juge fédéral von Werdt a présidée en 2017 et en 2018.

Les personnes appelées à succéder à Madame la Juge fédérale Hohl, à Madame la Juge fédérale Jametti et à Monsieur le Juge fédéral von Werdt seront élues par l'Assemblée fédérale le 12 juin 2024. La personne appelée à succéder au Juge fédéral Wirthlin sera élue à une date ultérieure.

Contact : Peter Josi, Chargé des médias
Tél. +41 (0)21 318 91 53; Fax +41 (0)21 323 37 00
Courriel : presse@bger.ch